



ECHANGE SCIENCES PO / MCGILL

Cet accord d'échange permet à six étudiants de la faculté de droit de l'université de McGill de suivre les enseignements de M2 du Master de droit économique de Sciences Po (de septembre à décembre) et à six élèves du master droit économique de partir à Montréal afin de suivre les enseignements du semestre d'hiver au sein du programme BCL/ LLB de la faculté de droit de McGill

1. LA SELECTION DES CANDIDATS DE SCIENCES PO

Procédure

Les élèves seront interrogés sur leur choix de spécialité en mars. Les candidats devront avoir choisi les spécialités Contentieux et arbitrage, Droit des marchés et de la régulation et Propriété intellectuelle.

Le dossier de candidature sera disponible au mois d'avril et mentionnera le délai dans lequel il devra être remis au secrétariat.

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront ensuite convoqués à un entretien oral en anglais.

Les 6 étudiants sélectionnés après l'oral sont avertis par mail dans la semaine suivant l'entretien.

Critères de sélection

La participation à cet échange requiert un bon niveau d'anglais (min 4), un bon niveau académique, une ouverture à l'international et une bonne capacité de curiosité, ainsi que ces facultés importantes d'adaptation.

2. LES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES A SCIENCES PO

Les inscriptions pédagogiques (inscriptions en ligne) ont lieu le **mercredi 2 septembre de 14h00 à 18h00**.

Le n° d'identifiant étudiant (n° d'utilisateur), est nécessaire pour s'inscrire pédagogiquement depuis l'espace sécurisé :

http://scolarite.sciences-po.fr/BANPR7/twbkwbis.P_GenMenu?name=homepage

Les informations nécessaires pour les inscriptions sont disponibles sur le site de Sciences Po, rubrique *Accueil administratif et inscriptions* :

<http://www.sciences-po.fr/formation/inscriptions/pedagogiques/index.htm>

Les élèves peuvent s'inscrire à tous les cours de M2 sauf,

- spécialité Contentieux économique et arbitrage : le cours de « Stratégie du procès » requiert un niveau « proficiency » en français – le cours « Méthode et argumentation juridique » n'est pas ouvert aux élèves en échange
- spécialité Droit et Globalisation économique : seuls les cours « international trade » et « trade remedies » sont ouverts aux étudiants en échange.

3. LES ENSEIGNEMENTS AU SEMESTRE D'AUTOMNE

- début des cours à Sciences Po le lundi 21 septembre 2009
- forum des entreprises le mardi 3 novembre 2009 (pas de cours sauf créneau 19h15-21h15)
- inscriptions pédagogiques pour le semestre de printemps 2009-2010 le lundi 7 décembre 2009 après midi
- fin des cours le samedi 5 décembre 2009 au soir

- révisions du lundi 7 au samedi 12 décembre 2009
- examens de fin de semestre du lundi 14 au samedi 19 décembre 2009

En raison du départ fin décembre des étudiants à McGill, les examens seront organisés avant le 19 décembre.

4. L'INSCRIPTION A MCGILL

Les étudiants doivent consulter l'*Application Guide for coming to McGill on a Student Exchange in 2009-2010*, accessible sur internet http://www.mcgill.ca/files/studyabroad/SESA-incoming_guide200910.pdf

Cours obligatoires pour les élèves de Sciences Po : les cours sont à déterminer avec les directeurs scientifiques de chaque spécialité et le responsable pédagogique.

5. LE DEPART A MCGILL

Les procédures d'immigration sont expliquées dans le document *Pre-Departure and Immigration Guide 2009-2010* que la coordinatrice des échanges entrants de la Faculté de droit de McGill fait parvenir aux étudiants avec leur lettre d'admission. Ce document peut également être consulté sur internet : http://www.mcgill.ca/files/studyabroad/SESA-incoming_guide200910.pdf

En résumé, les étudiants qui sont admis à un programme d'une durée de **moins de six mois** peuvent étudier sans détenir le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ni le permis d'études canadien. Le passeport et la lettre d'admission de McGill suffiront. Par contre, si l'étudiant désire obtenir un emploi sur le campus, il devra obtenir et le CAQ et le permis d'étude (ce processus peut prendre de 4 semaines à 6 mois). Les étudiants qui s'inscriront à McGill sans CAQ et permis d'étude devront soumettre une copie de leur passeport et de leur **certificat de naissance** au bureau du registraire, à leur arrivée, afin qu'un code permanent leur soit octroyé.

Le calendrier du semestre à McGill est le suivant :

| | |
|-------------------------------|---|
| Fall semester classes: | Tuesday, 1 September to Thursday, 3 December 2009 |
| Fall semester examinations: | Monday, 7 December to Tuesday, 22 December 2009 |
| Winter semester classes: | Monday, 4 January to Wednesday, 14 April 2010 |
| Winter semester examinations: | Thursday, 15 April to Friday, 30 April 2010 |

6. LE STAGE (POUR LES ETUDIANTS DE SCIENCES PO)

Le stage, d'une durée minimale de 2 mois, doit être effectué à partir du mois de mai et jusqu'au 30 septembre au plus tard.

7. CONTACTS A MCGILL

Ali Martin-Mayer
ali.martin-mayer@mcgill.ca
Gestion des programmes d'échanges

Aude Rioux
Secrétaire de la doyenne adjointe aux affaires
internes et Coordinatrice des échanges entrants
aude.rioux@mcgill.ca